

Zeitschrift:	Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber:	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band:	21 (1964)
Heft:	10
Artikel:	L'éducation physique à l'École cantonale de Porrentruy
Autor:	Beuchat, R.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-996364

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'éducation physique à l'Ecole cantonale de Porrentruy

R. Beuchat

L'Ecole cantonale de Porrentruy est un établissement d'instruction qui comprend essentiellement

- un progymnase groupant des élèves en âge de scolarité obligatoire âgés de 11 à 16 ans (5e à 9e année d'école) ;
- un gymnase et une section commerciale délivrant le certificat de maturité après 3 ans et demi d'études.

Elle compte environ 500 élèves et est mixte à partir de la 3e année de progymnase.

L'éducation physique y est organisée de la manière suivante :

1. Enseignement régulier et obligatoire de la gymnastique aux garçons, conformément aux dispositions fédérales de 1944 et autres prescriptions en vigueur. Le nouveau manuel suisse de gymnastique scolaire sert de guide à cet enseignement.
2. Enseignement régulier et obligatoire, à raison de deux heures par semaine, de la rythmique aux jeunes filles. Cet enseignement est assorti d'exercices d'athlétisme, de travail aux engins et de jeux.
3. Après-midi de sports, organisé chaque mardi après-midi durant le semestre d'été, à caractère facultatif. Les élèves du gymnase et de la dernière année de progymnase, filles ou garçons, peuvent y pratiquer le sport de leur choix, sous la conduite d'un instructeur compétent. C'est ainsi que nos élèves ont la possibilité de s'adonner à une activité physique contrôlée, selon leurs goûts et leurs aptitudes, dans les groupes suivants : Athlétisme — Basketball — Football — Natation — Course d'orientation, utilisation de la carte et de la boussole — Tennis — Varappe.

40 % environ de nos jeunes gens et jeunes filles profitent de l'occasion qui leur est offerte de se perfectionner, pendant leurs loisirs, dans la pratique du sport qu'ils préfèrent. Ils y apportent l'enthousiasme propre à leur âge. Signalons l'engouement de nos élèves pour le football et le tennis, groupes qui ne souffrent jamais de pénurie.

Ajoutons que, dans le cadre de l'après-midi de sports, nous organisons

- l'examen de base EPGS ;
- l'examen à option EPGS de natation ;
- l'examen à option EPGS « Course d'orientation » ;
- les tests de natation.

Quelle évolution — et quel progrès ! — si l'on songe que l'après-midi de sports, tel que nous venons de le présenter, est le descendant du Corps des cadets, supprimé en 1920, au sein duquel nos collégiens en uniforme pratiquaient les « exercices militaires ».

4. Camps de ski. L'Ecole organise chaque année, dans les Alpes, des camps de ski d'une semaine, à l'intention des élèves du gymnase et des classes supérieures du progymnase. Plutôt que de mettre sur pied un seul camp groupant tous les élèves, nous préférons réunir chaque classe à un endroit différent. C'est ainsi que se déroulent simultanément
- 1 camp pour les élèves de 5e (8e année scolaire) ;
- 1 camp pour les élèves de 4e (9e année scolaire) ;
- 1 camp pour les élèves de 3e (1ère année du gymnase) ;
- 1 camp pour les élèves de 2e et 1ère (2e et 3e années du gymnase).

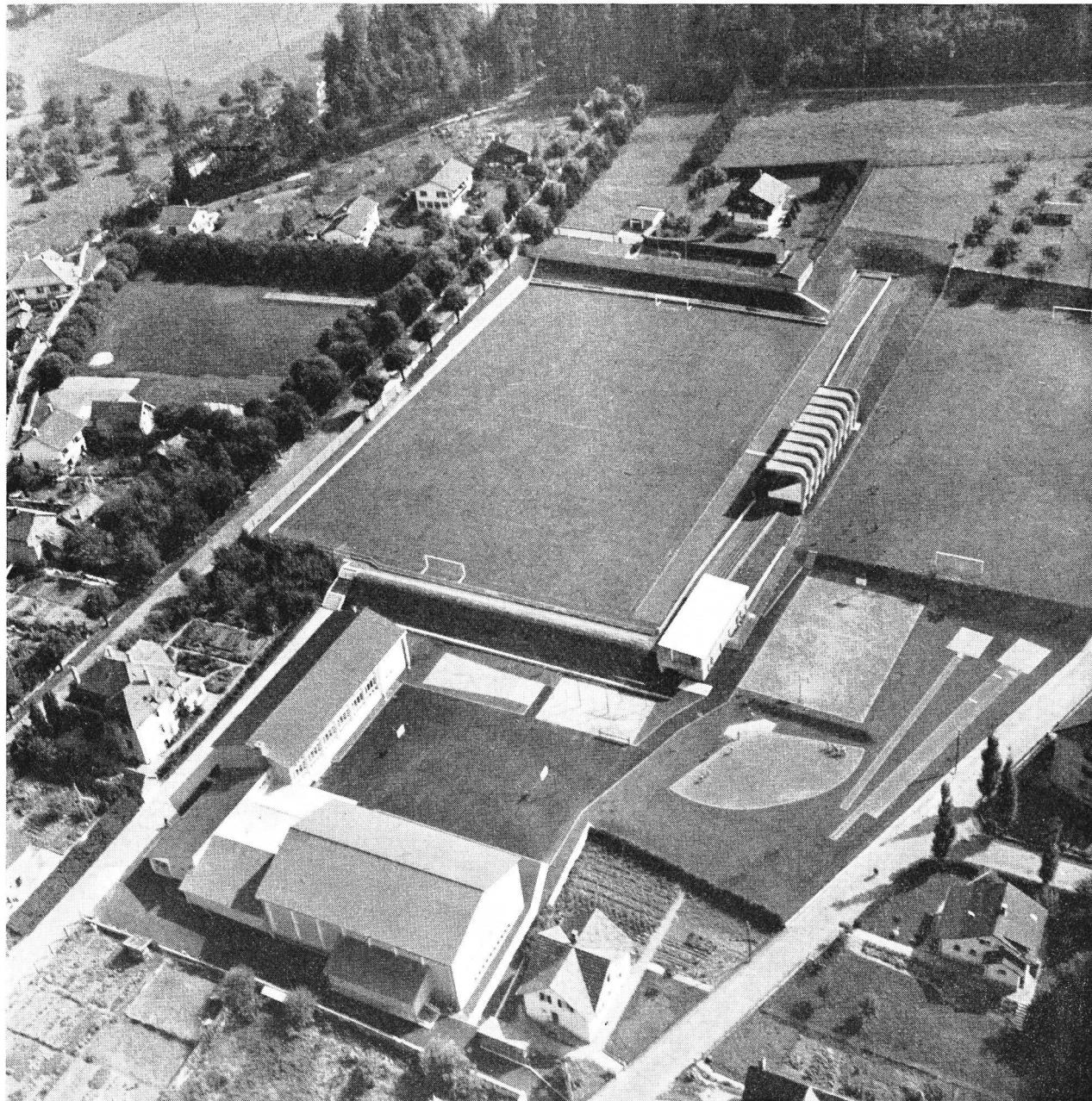
La participation est obligatoire, et un élève accomplissant un cycle d'études complet dans notre établissement prendra part à 5 camps de ski. Ces cours bénéficient de subventions de l'Ecole qui met également

les skis à la disposition des élèves qui en sont dépourvus. Pour toucher les subventions de l'EPGS, il faut être un garçon : discrimination regrettable ! Notre établissement étant mixte, les jeunes filles ne sont pas placées sur un pied d'égalité. Nos autorités estiment-elles que les jeunes filles n'ont pas droit aux bienfaits du sport, de la vie au grand air et de l'hygiène ? Nous laissons la question pendante et ne prétendons pas résoudre le problème. Mais il y a là un manque d'équité que nous déplorons fort.

5. Enseignement obligatoire de la natation. Conscients de la place de choix qu'occupe la natation dans le cadre de l'éducation physique, nous organisons chaque été des cours de natation pour non-nageurs, cours auxquels sont astreints, dès la 6e (7e année scolaire), tous les élèves de l'école ne sachant pas nager. Certes, nos élèves apprennent aussi à nager dans les leçons normales de gymnastique, mais des leçons spéciales pour non-nageurs nous permettent d'individualiser l'enseignement et de « récupérer » les élèves qui nous viennent des villages avoisinants et ceux que l'on a classés trop tôt dans le groupe des « irréductibles ». La joie, la fierté des enfants et jeunes gens qui viennent d'accomplir les performances que nous leur fixons constituent notre plus belle récompense ; et lorsque nous voyons qu'un nageur de fraîche date prend le chemin de la piscine régulièrement pendant les vacances — et c'est très souvent le cas — nous savons que nous avons fait œuvre utile. Que l'on nous permette de citer, à titre d'indication, les résultats atteints durant le trimestre d'été 1964 : sur un contingent de 76 non-nageurs répartis en 8 groupes, 71 ont appris à nager. 93,5 % de réussite, c'est un résultat réjouissant ! Si nous voulons un soin tout particulier aux non-nageurs, nous n'en oubliions pas pour autant les autres, ceux qui maîtrisent l'élément liquide. Chaque été, nous leur faisons passer les épreuves des tests de natation de l'Interassociation pour la natation. Ces tests obtiennent toujours un franc succès.
6. Compétitions diverses. En complément à l'après-midi de sports, nous organisons, durant toute l'année, des rencontres interscolaires ou interclasses qui obtiennent toujours beaucoup de succès auprès de nos élèves. C'est ainsi que l'Ecole cantonale possède une équipe de football qui dispute le Championnat corporatif de la région. Elèves et professeurs, membres d'une même équipe, s'y côtoient. Peut-on rêver terrain de rencontre plus propice qu'un terrain de sports ? L'équipe de basketball de l'école s'est également acquis une excellente réputation en disputant de nombreux matches et tournois en Suisse et en France.

Notre intention est d'intensifier encore ces rencontres et compétitions interscolaires qui sont autant d'occasions pour nos jeunes gens de se mesurer à quelqu'un ou à quelque chose, de s'affirmer et de se dépasser soi-même en luttant dans le respect des règles du jeu, d'apprendre à connaître et à apprécier un adversaire. D'autre part, nos écoles moyennes supérieures sont certainement une pépinière de jeunes talents qui ne demandent qu'à être révélés à eux-mêmes. Pourquoi n'aurions-nous pas chez nous une même organisation qu'en France, où l'on met sur pied, chaque année, des championnats scolaires et académiques ?

Nous le disons ici sans ambages : la compétition saine et bien comprise est le meilleur moyen de créer l'émulation chez des gymnasiens et de les gagner définitivement à la pratique d'un sport ; or, dans de trop nom-



Le magnifique centre sportif de l'Ecole cantonale de Porrentruy

breux cercles de notre gymnastique scolaire suisse, on a peur de la compétition, on craint l'importance exagérée qu'elle peut prendre chez un adolescent ; on agit comme si elle devait tuer la pratique bien comprise de la culture physique de base. Nous pensons personnellement que la compétition est à l'éducation physique ce que le sel est à un aliment, c'est-à-dire que chacun est indispensable à l'autre. Ce ne sont certes pas les dirigeants de nos grandes associations sportives nationales qui nous détrontperont, eux qui accusent depuis de nombreuses années la gymnastique scolaire de manquer de ce sel indispensable, de ne pas pousser les meilleurs par un enseignement plus individualisé et peut-être plus spécialisé. Spécialisation ! Voilà le grand mot lâché. Qu'il ne nous effarouche pas ! Le caractère facultatif et spécialisé que nous avons donné à notre après-midi de sports aura peut-être étonné les uns et séduit les autres. Cette organisation, certainement insolite dans nos gymnases suisses, donne entière satisfaction et nous permet de gagner à un sport déterminé de nombreux élèves que la gymnastique traditionnelle rebute ou qui n'ont pas les aptitudes physiques suffisantes pour briller dans les disciplines purement athlétiques. Les élèves qui ne ma-

nifestent aucun intérêt pour le sport suivent de toute façon l'enseignement obligatoire de la gymnastique et nous ne voyons pas la nécessité de les astreindre à un après-midi de sports dans lequel ils laisseraient libre cours à leur inertie et qui ne leur apporterait rien. Insistons sur un fait : cette spécialisation, que d'aucuns jugeront prématurée, est le complément d'un enseignement régulier de l'éducation physique conforme aux prescriptions en vigueur.

L'Ecole cantonale dispose d'un centre sportif moderne et bien équipé, c'est ce qui nous permet de diversifier l'enseignement de la gymnastique. Mais nous nous en voudrions de ne pas mentionner, en conclusion, que notre organisation repose également sur la bienveillante compréhension du recteur de l'école et sur la collaboration effective d'un corps professoral jeune, dynamique et sportif, grâce à qui nous pouvons mettre sur pied notre après-midi de sports et nos camps de ski. En tant que maître de gymnastique, nous apprécions cette collaboration à sa juste valeur, tant il est vrai que quelques professeurs payant de leur personne peuvent contribuer à faire comprendre à nos élèves que l'éducation physique est un élément non négligeable d'une formation générale harmonieuse.